

# Projet Educatif Territorial

## RPI Montferrand-Thoraise

### SOMMAIRE

#### Contexte et éléments de diagnostic

- 1) Données générales
- 2) Politique éducative de la commune de Montferrand-le-Château
- 3) Le contexte existant

#### PEDT

- A) Champ d'application du projet
  - 1) Les classes du RPI
  - 2) Le périscolaire
- B) Les différentes actions
  - 1) Les temps périscolaires
  - 2) L'extra-scolaire
  - 3) Les adolescents
- C) Le partenaire : les Francas : projet éducatif et pédagogique
- D) Les objectifs du PEDT

#### Coordination et pilotage

#### Perspectives pour 2015/2018

ANNEXE 1 : réflexion menée pour une mise en œuvre en 2014/2015

ANNEXE 2 : bilan de l'année 2014/2015

## Contexte et éléments de diagnostic

### 1) Données générales

Montferrand le Château commune de 2236 habitants , située entre ville et campagne offre à ses habitants un cadre agréable, des services et des activités nombreux (zone commerçante , pharmacie, artisans divers, associations culturelles et sportives, équipements sportifs...)

Le RPI Montferrand-Thoraise a été mis en place à la fin des années 80 afin d'éviter une classe unique sur la commune de Thoraise (286 habitants actuellement) dont la conduite était difficile, et de mutualiser les services périphériques à la scolarité (garderie, cantine...)

### 2) Politique éducative de la commune de Montferrand le Château

Depuis 2011, la municipalité de Montferrand le Château avec son nouveau maire, Pascal Duchézeau a entrepris une politique volontariste en direction de la petite enfance et de la jeunesse :

- Création en 2001 d'un Conseil Municipal des Jeunes qui a fonctionné pendant 6 ans  
Puis adhésion au Contrat Territorial Jeunesse en 2009 qui a permis d'offrir des activités et un accompagnement dans leurs projets aux jeunes de 11 à 17 ans avec l'encadrement d'un animateur Francas.
- Petite enfance :  
Participation financière à la halte-garderie « la Source aux Oiseaux » de Grandfontaine .  
Puis création d'une micro-crèche en septembre 2009 en intercommunalité avec Grandfontaine.
- Extra-scolaire et périscolaire  
En 1995 l'association Jeunesse et Culture a mis en place un centre de loisirs accueillant des enfants de 3 à 11ans pendant les vacances d'été, puis pendant les petites vacances. En 2002 la commune a repris la gestion de cet accueil. Par ailleurs un accueil périscolaire a été mis en place le soir après l'école, puis le matin avant la classe.  
Encadrés au début par des agents municipaux, ces accueils ont ensuite été confiés aux Francas en 2005 afin d'offrir une meilleure qualité d'encadrement aux enfants par des animateurs formés et compétents.  
Toutes les employées municipales intervenant dans la restauration scolaire ont bénéficié d'une formation BAFA.

En 2006, un accueil assuré par les Francas a ouvert le mercredi (journée complète). Il a continué à fonctionner en 2014/2015 l'après-midi (école le matin).

- La bibliothèque accueille de manière régulière les classes du RPI (principalement celles de l'école de la gare qui lui est voisine) depuis plus de 25 ans. Elle expose aussi les travaux des enfants et propose aux enseignants la participation des classes à des manifestations (lire en fête, puis Voyages en automne). Les classes profitent des expositions présentées à la bibliothèque.

### **3) Le contexte existant**

Le dispositif vise les enfants scolarisés dans les classes du RPI de Montferrand le Château Thoraïse mais s'inscrit dans une intercommunalité plus large :

- Avec la commune de Grandfontaine : une micro-crèche et un service multi-accueil géré par Familles Rurales entrant dans un CEJ financé par la CAF
- Avec les communes de Chemaudin, Torpes, Boussières et Thoraïse : des actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre d'un Contrat Territorial Jeunesse avec un animateur Francas dont le poste est financé par le Conseil Général
- Avec la commune d'Avanne : relais assistantes maternelles ; prestataire Familles Rurales ; dans le cadre du CEJ
- Avec la commune de Grandfontaine, : ludothèque Familles Rurales , CEJ

Par ailleurs la Commune soutient et subventionne diverses associations locales offrant, en dehors du temps scolaire, des activités sportives et culturelles aux enfants (Sports et loisirs, Diablotin....)

<b>PEDT</b>
-------------

Les communes de Montferrand le Château et Thoraïse ont mené en 2013/2014 une réflexion avant de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. (Voir annexe 1)

La nouvelle organisation des temps scolaires et périscolaires a donc démarré en septembre 2014.

L'évaluation qui en a été faite a abouti au projet présenté ici. (Voir annexe 2)

## **A) Champ d'application du projet**

### **1) Les classes du RPI Montferrand-le-Château - Thoraise**

Le RPI se répartit sur 3 sites :

- Ecole de la gare : 3 classes de maternelle, une classe grande section /CP, un CP/CE1 et un CE1/CE2  
Locaux maternelle : 4 salles de classe, 2 salles de repos, 1 salle de motricité, deux cuisines, 1 bureau.  
Locaux primaire : 2 salles de classe, 1 salle de réunion/bureau de direction, 1 cuisine.
- Ecole du village : un CE2 et un CM2  
Locaux : 2 salles de classe, 1 bureau de direction.
- Ecole de Thoraise : un CM1  
1 salle de classe. 1 bureau de direction.

Le RPI accueille 228 enfants : 95 en maternelle et 133 en élémentaire.

Nombre d'enseignants : 10

Nombre d'ATSEM : 3

Personnel d'entretien : 3

Assistants de vie scolaire : 2

Les municipalités de Montferrand et de Thoraise soutiennent financièrement les projets d'école et de classe souvent très ambitieux et de très grande qualité : réalisation et enregistrement d'un conte musical, séjours de découverte en Bretagne, Auvergne.....

### **2) Le périscolaire**

Périscolaire : 9 personnels (4 agents municipaux et 5 employés Francas).

La commune de Montferrand le Château a depuis 2010 confié la gestion de la restauration scolaire aux Francas qui gèrent donc tout le périscolaire.

Locaux (à l'école de la Gare): 2 salles d'activités, un préau fermé, une cuisine, des sanitaires.

## **B) Les différentes actions**

### **1) les temps périscolaires**

Ils sont gérés par les Francas

### **Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :**

- De 7h30 à 8h30 : accueil et temps calme avant l'entrée en classe
- De 11h30 à 13h45 : restauration scolaire et activités en deux groupes

1<sup>er</sup> groupe : les enfants de l'école de la gare (maternelles, CP, CE1)

De 11h40 à 12h30 : repas (1<sup>er</sup> service)

De 12h30 à 13h45 : activités, jeux (en salle ou dans la cour)

A 12h45 : sieste pour les plus petits

2<sup>ème</sup> groupe : les enfants de l'école du village et de l'école de Thoraise (CE1, CE2, CM1 et CM2)

Arrivée en bus à 12h environ

Jeux dans la cour ou activités jusqu'à 12h35

Repas de 12h35 à 13h15

Bus à 13h18

### **lundi, mardi, jeudi et vendredi :**

de 16h à 16h30 : temps libre, récréation

de 16h45 à 17h15 : goûter

de 17h15 à 18h30 :

\* activités diverses : petites créations artistiques, cuisine, lecture, jeux collectifs, jeux de société...

\* des activités avec inscription sur un trimestre :

> éveil musical en collaboration avec l'atelier musical de Grandfontaine le jeudi de 16h15 à 17h pour les enfants de l'école de la Gare.

> éducation sportive avec une intervenante de l'association Sports et Loisirs le vendredi de 17h30 à 18h15 pour les plus grands.

## **2) L'extra-scolaire**

\* Les mercredis de 13h30 à 17h30

\* Lors des vacances : 1 semaine pour les vacances d'automne, 1 semaine en février, 1 semaine au printemps, 3 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Les activités et sorties proposées tiennent compte des saisons, des fêtes et entrent dans le projet pédagogique des FRANCAS : éco-citoyenneté.

### **3) Les adolescents**

Les collégiens fréquentent le collège Voltaire à Besançon (collège de secteur). Plusieurs jeunes sont néanmoins scolarisés dans des collèges privés (Notre Dame à Besançon, Cartannaz à Pirey).

Des activités sont proposées aux collégiens dans le cadre du CTJ (Contrat Territorial Jeunesse). L'animateur FRANCAS est présent tous les vendredis de 17h30 à 19h30 au local Espace Jeunes (dans la Mairie de Montferrand). Il y accueille les jeunes pour des jeux, activités (vidéo...). Par ailleurs il les accompagne dans la construction de projet (skate-park...). Il leur propose des activités pendant les vacances scolaires et les implique le plus possible dans les manifestations communales : fête de la musique, fête du village, jumelages, festival de théâtre....

### **C) Le partenaire : Les FRANCAS : Projet éducatif et pédagogique**

Fédération de Centres de Loisirs, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas, depuis leur création, agissent pour que soit reconnue la place des enfants et des jeunes dans notre société.

Leur action est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

> EDUCATIVE : ils contribuent au développement de la personnalité de l'enfant et à son épanouissement civique.

> SOCIALE : ils luttent contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et d'injustice qui s'oppose au droit à l'éducation pour tous.

> CULTURELLE : ils suscitent chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation, et de s'ouvrir à une culture de plus en plus universelle.

Les Francas sont opérateurs d'activités en direction des enfants et des jeunes pour une meilleure prise en compte de leurs besoins dans notre société.

Leur action s'appuie sur les valeurs fondamentales que sont la démocratie, la laïcité et la solidarité.

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne : développement physiologique, psychomoteur, affectif, intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie.
3. Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Le projet éducatif des Francas vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- de participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- d'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possibles,
- de constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et d'apprendre à se cultiver,
- de se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain,
- d'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives,
- de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers

## **D) Les objectifs du PEDT**

Il s'agit d'impulser une dynamique en favorisant un travail et une réflexion partagés entre les différents acteurs, enseignants, parents, animateurs périscolaires et associations, afin d'assurer une continuité éducative pour les enfants et de leur apporter une ouverture culturelle et citoyenne dans les différents temps scolaires et périscolaires.

### **➤ Assurer la continuité éducative et favoriser les échanges entre les différents acteurs éducatifs :**

Les actions développées dans le cadre du projet visent la cohérence et la meilleure articulation possible entre les temps scolaires et périscolaires.

Dès 2014/2015, les liens entre les enseignantes et les acteurs périscolaires ont été renforcés.

La directrice du périscolaire assiste aux divers conseils d'école.

Les activités proposées s'inscrivent dans le projet d'école : par exemple le périscolaire a participé en 2014/2015 au projet « Une belle rencontre » qui concernait 5 classes.

La directrice du périscolaire et extrascolaire veille à faire participer les enfants aux diverses manifestations municipales : fresque pour la fête de l'Europe, décorations pour le festival de théâtre, participation aux animations de la bibliothèque (« voyage en Automne », expositions.....)

### **➤ Viser la réussite scolaire pour tous dans le respect des rythmes de l'enfant**

Les échanges menés en comité de pilotage permettent de mieux appréhender l'impact de l'organisation de la journée et de la semaine sur la fatigue et les résultats des enfants.

Le projet de construction d'une nouvelle école offrira de meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants et aux enseignantes.

La pause méridienne de 2h15 doit permettre aux enfants de se reposer, de jouer, de pratiquer des activités libres selon leurs envies ; mais aussi de gérer au mieux la restauration scolaire pour qu'elle ne soit pas synonyme de stress et de fatigue pour les enfants.

Le retour en classe des plus petits doit leur permettre de commencer leur sieste le plus tôt possible.

Les horaires définis à partir de la rentrée 2015 vont dans ce sens. La sieste commencera à 12h45.

➤ **Renforcer la communication avec les parents**

Cette communication se fait au quotidien, mais aussi lors de réunions diverses et lors de temps spécifiques où les activités menées sur les temps scolaires et périscolaires peuvent être valorisées : spectacles, expositions .....

La directrice du périscolaire va essayer de mettre en place un comité de parents à la rentrée 2015.

➤ **Poursuivre une politique d'activités éducatives de qualité**

Le projet éducatif et pédagogique des Francas s'inscrit dans cette démarche.

Un éveil musical sera proposé pour le périscolaire en 2015/2016 en collaboration avec l'atelier musical de Grandfontaine.

Une intervenante en éducation sportive proposera un atelier.

Les thématiques retenues pour les diverses activités sont : bricolage, sensibilisation à l'éco-citoyenneté (recyclage...), créations artistiques (fresques, mosaïques, mandalas.....), jardinage.

Rappelons cependant que la commune de Montferrand le Château favorise et soutient les actions menées dans le temps scolaire, entrant dans le projet d'école et qui concernent donc tous les enfants.

<b>Coordination et pilotage</b>
---------------------------------

**Les deux communes ont mis en place un comité de pilotage composé :**

- D'élus des deux communes
- D'enseignantes représentant l'équipe pédagogique
- De parents d'élèves volontaires (10)

- Des personnels périscolaires (mairie et Francas), dont la directrice du périscolaire.
- D'une représentante des FRANCAS du Doubs
- De la présidente du Comité des Fêtes

### Ses missions

Il est réuni une fois par trimestre afin d'échanger sur les aspects positifs ou négatifs de l'organisation des temps scolaires et périscolaires, de faire des bilans et de proposer des modifications permettant d'améliorer le fonctionnement pour les enfants.

Pour 2014/2015 il s'est réuni le 16 octobre 2014 et le 10 mars 2015 (voir annexe2)

### L'évaluation

Indicateurs concernant les enfants

- Quantitatifs: résultats scolaires (évolution)  
absentéisme
- Qualitatifs : fatigue des enfants  
attention en classe

Indicateurs sur la pertinence du PEDT :

Nombre de réunions, de manifestations permettant aux enfants de présenter leur travail, nombre d'actions menées en partenariat avec la bibliothèque, les manifestations municipales.....

<b>Perspectives pour 2015/2018</b>
------------------------------------

Suite aux réunions du comité de pilotage et au dernier sondage effectué auprès des familles (avril 2015), il a été décidé d'adopter l'organisation suivante :

Temps scolaire	8h30-11h30
Pause méridienne	11h30-13h45
Temps scolaire	13h45-16h00
Périscolaire	16h00-18h30

Par ailleurs nous maintenons la classe le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

Les contraintes liées au transport et à la durée du repas à la cantine (45 minutes) n'ont pas permis de proposer des horaires différenciés selon les cycles comme cela avait été souhaité par les membres du comité de pilotage.

Le centre périscolaire fonctionnera comme actuellement les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil du matin	7h30-8h30
Accueil du midi	11h30-13h45
Accueil du soir	16h00-18h30

Et les mercredis :

Accueil du matin	7h30-8h30
Pause méridienne	11h30-13h45
Accueil	13h45-17h30

**Les APC se feront avec le planning suivant :**

Ecoles du Village et de Thoraise : à partir de 16h

Ecole de la Gare : de 12h50 à 13h35

**Activités périscolaires :**

Aucune différence dans l'encadrement pour les NAP et le périscolaire « ancien ».

A noter : les enfants de Grandfontaine seront accueillis à Montferrand le Château pour les repas du mercredi.

La participation des familles se fait en fonction du quotient familial (5 tranches) .

Le quart d'heure de 13h30 à 13h45 n'est pas facturé aux familles.

La demi-heure de 16h à 16h30 n'est facturée qu'aux familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de la Gare (les autres enfants sont dans le bus pendant presque toute cette demi-heure).

**Projet de construction d'une nouvelle école sur un seul site.**

➤ Pourquoi ?

Les communes de Montferrand-le-Château et de Thoraise ont décidé de regrouper dans une même école les 3 sites actuels.

Ce futur site unique résoudra une grande partie des problèmes auxquels elles sont confrontées et offrira de nouvelles possibilités pour les différents acteurs.

- Les effectifs augmentent (211 élèves en 2011/2012 ; 213 en 2012/2013 ; 222 en 2013/2014 et 228 en 2014/2015)

Par conséquent les locaux sont insuffisants et souvent mal adaptés.

La construction en cours d'un éco-quartier centre sur la commune de Montferrand (80 logements) risque d'aggraver la situation actuelle.

La nouvelle école devra répondre à ces besoins.

- Les difficultés liées au transport entre les sites et entre les classes et le périscolaire (dont la restauration scolaire) disparaîtront.
- Le local de restauration scolaire est déjà trop petit. Il sera entièrement repensé et il sera ainsi possible de mieux gérer son fonctionnement.
- Le périscolaire (salles d'activité) sera mieux intégré dans l'espace scolaire.

Ainsi, le travail entre enseignants, enseignants / animateurs sera facilité.

Et bien évidemment cette nouvelle organisation bénéficiera aux enfants dont les rythmes seront beaucoup mieux respectés.

- **Comment ?**

Des groupes de travail seront mis en place afin de prendre en compte les avis, remarques, suggestions des différents acteurs (élus, enseignants, parents, ATSEM et personnels périscolaires).

**A noter : les horaires définis dans ce PEDT seront probablement revus lorsque la nouvelle école sera réalisée , les contraintes liées au transport entre les sites ayant disparu.**

## ANNEXE 1

### REFLEXION MENEES POUR UNE MISE EN ŒUVRE en 2014/2015

Les municipalités de Montferrand le Château et de Thoraise ont souhaité mener une réflexion approfondie avant d'appliquer la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Sa mise en œuvre ne s'est donc pas effectuée à la rentrée 2013 et a été différée à l'année scolaire 2014/2015.

Les élus de Montferrand le Château et de Thoraise ont travaillé à plusieurs reprises sur cette réforme en pointant les difficultés de sa mise en place dans le contexte particulier de notre RPI : école éclatée sur 3 sites, avec de nombreux problèmes logistiques :

- > transport entre les 3 sites, la restauration scolaire
- > manque de salles pour les activités périscolaires
- > gestion de la restauration scolaire (2 services déjà très chargés).

La mise en place des TAP devait tenir compte de ces contraintes fortes.

En revanche pas de difficulté pour trouver les personnels compétents pour les encadrer puisque le partenariat mis en place avec les Francas depuis des années donnait entière satisfaction.

Les municipalités ont tenu à maintenir l'exigence d'un encadrement de qualité et correspondant aux normes fixées pour les accueils de loisirs.

A Montferrand le Château, des rencontres diverses ont été programmées afin de définir une organisation de la semaine et de la journée scolaire répondant au mieux aux nombreuses contraintes matérielles et aux besoins et souhaits des personnels, des familles ....:

- Rencontres avec les familles : le 7 mars 2013 et le 14 octobre 2013
- Rencontre avec les enseignants : le 1<sup>er</sup> février 2013 et le 11 octobre 2013
- Rencontre avec les associations : le 30 septembre 2013
- 2 Enquêtes auprès des parents au sujet de la neuvième demi-journée d'école et sur le découpage de la journée.
- Travail de réflexion avec les Francas .

Les différents échanges avec les partenaires ont abouti à la création d'un comité de pilotage et au choix des horaires suivants pour l'année 2014/2015 :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h00 / 14h15-16h00  
Mercredi : 8h30-11h30

Il a été convenu que cette organisation serait expérimentale et que le comité de pilotage en évaluerait les effets.

## ANNEXE 2

<b>BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2014/2015</b>
--

Les deux réunions du comité de pilotage ont fait apparaître les constats suivants :

➤ **Pour les enseignantes**

La matinée plus longue est bénéfique pour le cycle 3, les enfants travaillent mieux, plus calmement le matin ; et l'après-midi, plus courte, on évite les problèmes d'inattention rencontrés auparavant après la récréation.

En revanche le cycle 1 note une fatigue plus importante des enfants, surtout les plus jeunes.

**Il est suggéré de différencier les horaires des cycles.**

➤ **Pour les parents**

Les parents constatent une plus grande fatigue de leurs enfants.

Plusieurs préféreraient une coupure au milieu de la semaine et sont donc favorables à l'école le samedi.

**Il semble nécessaire de refaire un sondage auprès des familles**

➤ **Pour les animateurs périscolaires**

La directrice du périscolaire ne peut proposer les activités qu'elle souhaiterait en raison du temps « perdu » par une grande partie des enfants dans le transport entre leur école et l'espace périscolaire, temps pris sur les activités.

**Ceci conforte les deux municipalités dans leur projet de construction d'une nouvelle école sur un seul site.**